

Eté des portraits 2010
« **Festival européen du portrait photographique** »
Règle en 12 points : 2010

- 1) Peuvent exposer et concourir : les photographes européens membres d'organisations nationales adhérentes à la FEP (Fédération Européenne de la Photographie Professionnelle) les adhérents de l'UPC (Union des Photographes Créateurs) , ainsi que leurs employés, et leurs apprentis, sous contrat d'apprentissage en alternance, préparant un CTM, un CAP, un BAC pro ou un BTM.
- 2) Le thème unique, d'expression libre, est : « **Le portrait et la représentation humaine, sous toutes ses formes, vus par des photographes européens** » (*sauf mariage*)
- 3) Chaque exposant / candidat devra envoyer un CD comportant trois (3) images signées sans marges prêtes à être tirées de format 50 cm de long maximum en 180 dpi, sans effets de bordures. ainsi qu'un tirage de référence (*non signé*) de format 18x24/20x30 ou approchant pour le **jugement**.
- 4) Les images envoyées sur CD devront être impérativement signées de leur auteur.
- 5) Joindre obligatoirement à ce CD le bulletin d'inscription du candidat exposant (téléchargeable sur <http://www.etedesportraits.com> ou sur simple demande auprès de son association) comportant : Nom, prénom, raison sociale, adresse postale, téléphone (fixe & portable) adresse e-mail, éventuellement nom de domaine (site web) ainsi qu'un portrait de bonne qualité de l'exposant qui sera lui aussi jugé dans une catégorie off : « autoportrait ».
- 6) Pour assurer le maximum de retombées médiatiques, il est demandé à chaque exposant de joindre une liste (fichier numérique Excel) des médias nationaux, régionaux et locaux (presse écrite, radio ou télévision) : nom, prénom, adresse exacte, ainsi que la liste des autorités régionales et locales (*ainsi que nom et adresse de Mme ou Mr votre Maire*) qui seront informées individuellement de la participation du portraitiste à la quatrième édition de « **l'été européen des portraits**»
- 7) Le tout devra être envoyé, dès aujourd'hui, mais avant le **31 mars**, dernier délai (*l'impression des œuvres débutera le 1^{er} avril*) à : « édip 2010 » **G.N.P.P. 121, rue vieille du temple 75003 PARIS**, accompagné d'un règlement de 100 (cent) euro par dossier de 3 images pour les professionnels et de cinquante (50) euro par dossier pour les apprentis (possibilité de faire plusieurs chèques à l'ordre du G.N.P.P.)
- 8) Un certificat de participation au festival photo sera remis à chaque exposant.

- 9) Le concours récompensera trois lauréats professionnels : **Borvo de cristal, de diamant et de rubis**, et trois apprentis : **trophées du jeune espoir cristal, diamant, rubis**.
- Cinq mentions spéciales seront données cette année :
1. *Trophée : portrait de jeune(s) de 15 à 25 ans*
 2. *Portrait de 3° âge*
 3. *Trophée : photographie de nu*
 4. *Trophée : portrait Noir et Blanc*
 5. *Trophée : le portrait en reportage*
- 10) Le jury aura la liberté de désigner une ou plusieurs mentions spéciales supplémentaires si tel en est son désir.
- 11) Le jury composé de photographes européens (en nombre impair) spécialistes du portrait, dont des français (membres de l'UPC et du GNPP), ainsi que des professionnels de la presse spécialisée, se réunira au printemps 2010 pour délibérer. **Il se réserve le droit de refuser des photos dont la qualité ne serait pas du niveau de cette exposition**
- 12) Les membres du jury, peuvent être exposants hors-concours.



- J'autorise avec l'accord des modèles sans réserve le GNPP, l'UPC & la FEP ainsi que l'association des « Amis du Vieux Bourbon » porteuse de l'Eté des portraits, à procéder à toute publication des œuvres exposées (cartes postales, brochure publicitaire, livre de prestige, magazines internes aux associations ...)

« J'accepte sans réserve tous les articles du règlement. »

Nom / prénom / adresse :

.....
.....
.....
.....

Date :
Signature :